

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE VILLE / COTEAUX

MERCREDI 12 OCTOBRE 2022

DEROULE DE LA REUNION

- ❖ Accueil des habitants
- ❖ Retour sur les balades urbaines de juin et septembre : déroulé, constats et réalisations
- ❖ Retour sur l'arpentage Sûreté et sécurité publique fait par le bureau
- ❖ Lancement du groupe de travail : « Espaces du quartier à valoriser »
- ❖ Point d'informations sur les chantiers en Centre-Ville
- ❖ Retour sur les temps forts du quartier depuis mars 2022
- ❖ Evènements à venir
- ❖ A vous la parole : vos propositions pour le quartier

INTRODUCTION

- En introduction de ce second Conseil de Quartier, M. SLIMOVICI, président du bureau « Centre-Ville Les Coteaux », a présenté l'ordre du jour de la réunion et a rappelé les règles de bienséance quant à la prise de parole.

MEMBRES DU BUREAU PRESENTS

Pour les élus

- **M. SLIMOVICI,**
Président
- **Mme BERTRAND**
- **M. DUVAUDIER**

Pour les citoyens

- **Mme GAUTIER**
- **M. LAMBERT**
- **M. LAVOT**
- **M. LANDUREAU**

MEMBRES DU BUREAU EXCUSES

Pour les élus

- **M. TITOV, Vice-**
Président
- **Mme BENOLIEL**
- **Mme DEGAGER-**
PHALANCHERE

Pour les citoyens

- **Mme PERRIN**
- **M. RAYNAUD**

HABITANTS PRÉSENTS :

63 PERSONNES

1. Retour sur les balades urbaines de juin et septembre : déroulé, constats et réalisations

Monsieur Slimovici a détaillé le déroulé des balades urbaines : une première a eu lieu au mois de juin et concernait la partie Ouest du Centre-Ville, la seconde a eu lieu au mois de septembre et concernait le côté Est. Sur chaque balade une dizaine d'habitants étaient présents, en plus des membres du bureau, ainsi que les services de la Ville. Le groupe s'est ensuite retrouvé en Mairie afin de cartographier les points relevés. Ces informations ont ensuite été transmises aux services concernés (DITEP, Numéro Vert, Tranquillité Publique, DECV) pour traitement. Cinq thèmes se sont dégagés lors de ces balades : sécurité circulation, voirie, stationnement, propreté, sécurité. Trois thèmes ont été détaillés ce soir : la circulation, la voirie et la sécurité/Sureté.

Quelques exemples sur le thème de la CIRCULATION :

- Rue A. Thomas, les trottoirs sont très étroits → projet d'élargissement de ces trottoirs (long terme).
- Rue de l'Union, liée aux travaux de l'îlot Jaurès → cette rue sera requalifiée à la fin du chantier.
- Rue Matteotti → projet pour améliorer les espaces laissés à l'abandon.
- Rue Musselburgh, chicanes non-efficaces → les services de la ville vont prendre des relevés de vitesse et des relevés de passages de véhicules afin de prendre les mesures adéquates (moyen terme).

Exemple sur le thème de la VOIRIE :

-Place d'Arme, dalles dangereuses qui ne sont pas au même niveau → étude technique à mener afin de déterminer quelle en est la cause (court terme).

Les parcours définis, les cartographies, les demandes de traitement sont disponibles sur la plateforme « Je participe » de la ville de Champigny : <https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>

Habitante rue C. Gide/F. Buisson : Interrogation et réflexion sur un plan de circulation plus logique, ces rues sont étroites et le stationnement des véhicules se fait des 2 côtés. Le stationnement n'est pas clair.

Réponse Bureau : Cette remarque sera remontée aux services techniques.

Habitant rue de Musselburgh : Dépotoir permanent (encombrants, verres...). Pourquoi ne pas sensibiliser, ou même réprimander ?

Réponse Service a postériori : Une application mobile « Mon Champigny » va prochainement paraître, vous pourrez faire remonter ce type d'information. Il est également possible de contacter le numéro vert de la ville au 0805 700 500 et/ou sur l'adresse mail numeroverte@mairie-champigny94.fr

Habitant rue M. Sembat : Circulation dangereuse et difficile, beaucoup de véhicules empruntent cette rue en guise de raccourci pour rejoindre la Mairie. Il n'y a aucun panneau indiquant qu'à proximité se trouve un centre de santé ainsi qu'une école. Des ralentisseurs réduiraient la vitesse dans cette rue.

Réponse Bureau : Cette remarque sera remontée aux services techniques.



Habitant rue du Bois Juliette : En double sens, avec un stationnement difficile, il y a des voitures qui se croisent et restent bloquées. Suggestion d'aller faire analyser cette rue par des services techniques.

Réponse Bureau : Cette remarque sera remontée aux services techniques.

Habitant rue E. Vaillant : huit arbres ont été arrachés pour la construction de bâtiments, deux ont été replantés, dont un mort, laissant six emplacements vides. Idem pour l'avenue Carnot (trois arbres brûlés lors d'un incendie), qui n'ont pas été replantés. Du côté des Bords de Marne, suite à des orages des arbres tombent ou sont arrachés car dangereux, mais aucun n'est replanté. Constat fait sur les 10 dernières années.

Réponse Bureau : Il est prévu lors de cette mandature de planter 2000 arbres sur toute la Ville. Les arbres ne seront donc pas forcément replantés aux mêmes endroits. Le Département prévoit un plan pour planter 50000 arbres. Un plan local intercommunal va aussi être réalisé, la Ville espère fortement pouvoir citer les arbres remarquables.

Habitant : Besoin d'une réflexion avec les habitants et les commerçants sur le plan de circulation de la Ville. Les deux futures gares vont générer des flux importants, comment va être géré le futur stationnement ?

Réponse Bureau : Il est prévu un plan de déplacement et de stationnement.

Habitante Centre-Ville : Pas suffisamment de préoccupations par rapport aux déplacements en vélo. Si cette pratique est plus sécurisée, cela amènera les gens à plus utiliser ce mode de déplacement.

Réponse Bureau : Un travail sur le plan vélo est actuellement en cours. Localement, il est envisageable de voir, comment décliner ce plan directeur acté récemment en Conseil Municipal.

Habitant rue Musselburgh : Pas de pistes cyclables, impossible de faire du vélo dans cette rue. Quelles sont vos intentions pour la suite ?

Réponse Bureau : Un plan stratégique va être mis en place et servira de guide pour les prochaines années. Les rues qui seront réaménagées par la Ville vont être soumises à ce plan stratégique afin de renforcer la place des cycles et des différents usagers.

Habitante : Où pourra-t-on voir ces plans ?

Réponse Bureau : Une fois qu'ils seront validés ils seront visibles sur le site web de la Ville.

Habitant rue Musselburgh : Les zones 30 km/h ne sont pas respectées, il ne suffit pas de mettre un panneau. Il faut penser à des ralentisseurs.

Réponse Bureau : Il n'y aura jamais de ralentisseurs sur les zones où il y a des passages d'autobus articulés. Des coussins berlinois peuvent être envisagés car moins hauts. La rue Musselburgh sera un des axes qui sera travaillé en premier.

2. RETOUR SUR L'ARPEMENT SURETÉ- SÉCURITÉ

M. Lambert, membre du bureau du Conseil de Quartier présente ce thème. Le sujet de la sûreté et de la sécurité est vaste, une étude globale (ESSP) a été réalisée en partenariat avec un cabinet conseil, aboutissant sur une déambulation sur le quartier avec les membres du bureau et habitants. Il s'agissait de circuler sur le quartier et d'identifier les endroits sensibles en termes de sécurité et sûreté.

Quelques exemples sur le thème de la SURETE/SECURITE :

- Aux abords de l'Eglise St Saturnin, sur les Bords de Marne (près du Pont), place du Marché, aux abords des supermarchés ou rue de la Marne, regroupement de personnes alcoolisées, nuisances sonores, déchets jonchant le sol du au rassemblement + dépôt d'encombrants

Les parcours définis, les cartographies, les demandes de traitement sont disponibles sur la plateforme « Je participe » de la ville de Champigny : <https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>

Habitant : L'Eglise St Saturnin perd de sa fréquentation, les bénévoles restants vont finir par prendre peur à cause des regroupements et vont abandonner leur rôle, une église qui meurt est un quartier qui meurt.

Réponse Bureau (+ cf réponses collectives sur le thème de la sécurité/sûreté en page 6) : Actions de la police en cours, en lien avec la Ville et les bailleurs.

Habitant : Cet été a eu lieu un barbecue sauvage regroupant une trentaine de personnes dansant et écoutant de la musique. Résultat : des bouteilles de bières et détritrus.

Réponse Bureau : Une application mobile « Mon Champigny » va prochainement paraître, vous pourrez faire remonter ce type d'information. Il est également possible de contacter le numéro vert de la ville au 0805 700 500 et/ou sur l'adresse mail numerovert@mairie-champigny94.fr

Habitante : Nous connaissons ces problèmes (regroupement de personnes alcoolisées, nuisances sonores, déchets jonchant le sol suite aux rassemblements, dépôts d'encombrants) car nous nous les subissons. Quelles sont les solutions ?

Réponse Bureau : En ce qui concerne les dépôts d'encombrants, des actions sont réalisées : 500 procédures engagées depuis le début de l'année, menées par deux agents ASVP (qui n'ont pas un pouvoir de police) qui tentent d'identifier les auteurs de dépôts sauvages (en menant une enquête de voisinage par exemple). Ils prennent ensuite des photographies et transmettent les éléments à la justice (les contraventions peuvent être reçues 6 à 7 mois après). En parallèle des courriers sont envoyés aux contrevenants, il leur est stipulé qu'ils ont été identifiés, et on leur détaille le coût d'un tel geste pour la collectivité.

Habitant/e rue du Four (parking) : Dépôt d'encombrants cet été (cabinet WC...) + récemment (ce week-end) réparation de véhicules, vidanges. Qui faut il prévenir dans ce cas ?

Réponse Bureau : Une application mobile « Mon Champigny » va prochainement paraître, vous pourrez faire remonter ce type d'information. Il est également possible de contacter le numéro vert de la Ville au 0805 700 500 et sur l'adresse mail numerovert@mairie-champigny94.fr .Mi-2023, un numéro sera relié directement à la Police Municipale.

Habitant : Une fois encore nous traitons le symptôme mais pas la maladie. La collecte des encombrants est passé de 2 à 1 fois par mois. Certains habitants se sont vus refuser l'accès à la déchetterie car leur véhicule était trop grand, il ne faut pas s'étonner de retrouver des encombrants dans Champigny ensuite. Certaines villes ont trouvé des solutions (exemple : des enclos spéciaux dans des lieux problématiques pouvant récolter les encombrants à n'importe quel moment, et bénéficiant d'un ramassage régulier). Pour les barbecues sauvages, des villes ont mis en place des lieux de vie, avec structure barbecue et arrivée d'eau. Pour les ouvertures de bornes à incendie, là aussi des villes ont trouvé des solutions (endroits spéciaux avec fontaine pour se rafraîchir). En ce qui concerne les personnes consommant de l'alcool et/ou en état d'ébriété sur la voie publique, pourquoi ne pas créer des endroits dédiés à ça ?

Réponse Bureau : C'est un fait le passage des encombrants a été réduit, cela à un cout financier et en tant que Municipalité il faut faire des choix. Deux agents ASVP (Brigade Verte) sont chargés d'identifier les responsables de ces dépôts sauvages, et verbalisent si nécessaire. Il ne s'agit pas de faire uniquement de la répression, nous faisons de la prévention, par exemple : avec les responsables du bailleur IDF Habitat, nous travaillons sur des solutions par rapport aux jets de détritrus, poubelles aux abords de la Place de l'Eglise. Nous avons chacun à faire avec nos enfants, petits-enfants en termes de sensibilisation sur ce sujet (exemple des fournitures scolaires données dans des sacs plastiques en début d'année, remplacés maintenant par un sac réutilisable). L'implantation d'un enclos sur cette place n'est pas possible, en effet il s'agit d'une zone historique qui est soumise à des règles.

Habitante rue de la Prairie : Se réunir, se rencontrer est essentiel (pour les jeunes et moins jeunes), pourquoi ne pas créer des endroits dédiés à cela ?

Réponse Service a postériori : Réaménagement de la Place du Marché et des espaces publics, et un futur atelier sur les espaces du quartier à redynamiser.

Habitant rue Musselburgh : L'épicier (près du magasin Cheminée) est ouvert jusqu'à 22h/23h (vente d'alcool). Sur les Bords de Marne, on peut croiser des gens en état d'ébriété dès 11h du matin, ainsi que le week-end.

Réponse Bureau : En cas de dépassement d'horaires de ces commerces (pour la vente d'alcool), les ASVP accompagnés de la Police Nationale passent et verbalisent. Un arrêté va prochainement être publié afin de justement interdire les regroupements de trouble à l'ordre public, notre future Police Municipale pourra alors appliquer plus facilement des contraventions.

Habitante : Il est important que nous retrouvions tous une réappropriation de l'espace public, avec une façon intelligente de l'occuper. C'est en donnant une impulsion, une énergie que l'on va recréer cet espace public. En ce qui concerne les rassemblements sur les Bords de Marne, il s'agit simplement de personnes en difficultés.

Réponse Bureau : Il s'agit de bonnes suggestions que de créer des endroits pour se rassembler ! Encore faut-il décider de l'endroit, je vous invite à vous joindre à nos balades urbaines. L'objectif de l'une d'elle était justement d'identifier des endroits dans le Centre-Ville où pourraient être aménagés ce type de point de rencontre. Lors de ces balades urbaines nous étions entre 6 et 10 personnes, nous pouvons en organiser d'autres, n'hésitez pas à vous signaler à la fin de la réunion ou à remplir les fiches d'information disponibles ce soir.

Habitant : Il ne faut pas stigmatiser une partie de la population, et ne pas faire de « l'anti-jeune ». Je fréquente les commerces de proximité, et les commerçants de la Place Lénine sont anxieux quant à leur devenir. Je ne souhaite pas que ces commerces ferment pour mettre en place des « supers » commerces. De plus les prix de l'immobilier (selon le Parisien) ont augmenté de 8,5 % sur la ville. Cela va-t-il avoir une incidence sur le prix des loyers des habitants et commerçants ?

Réponse Bureau : Nous travaillons avec les 2 associations de commerçants du quartier, principalement celle du Centre-ville regroupant une cinquantaine de commerçants. La foncière commerciale qui travaille avec la Ville n'a fixé aucun prix à ce jour, aucune offre n'a été faite. En admettant que les prix des loyers commerçants augmentent, la Municipalité s'est engagée à trouver au boulanger un autre emplacement. Forcément en passant d'un 30 m² à 150 m², le loyer ne sera pas le même. Des solutions peuvent être trouvées en associant par exemple le boulanger à un pâtissier. Les commerçants ont toutes les explications et les données nécessaires.

Habitante : Sur une autre ville, en cas de déménagement par exemple il est possible pour les habitants de prendre RDV en signalant le souhait de se débarrasser d'encombrants.

Réponse Bureau : une proposition du bureau a été faite, nous allons y travailler pendant le mois de l'ESS (novembre 2022), un acteur de l'ESS pourrait par exemple ramasser les encombrants à la demande.

Réponses collectives sur le thème de la sécurité/sureté : au niveau du Square de l'Eglise St Saturnin, le 08 septembre dernier a eu lieu l'interpellation de 8/9 personnes. Le réel problème sur cette place est la vente de produits illicites. La Municipalité a décidé d'être ferme et de moins en moins tolérante, car sinon les choses se dégradent (récemment, tag sur l'Eglise). La ville dispose de nombreux parcs (Plateau, Tremblay...).

3. CADRE DE VIE – REVALORISER LES ESPACES DU QUARTIER

M. LAVOT membre du bureau du Conseil d Quartier présente ce thème.

Une quinzaine d'espaces à revaloriser a été identifiées lors des balades urbaines, quatre d'entre eux seront détaillés ce soir, en effet certains espaces sont privés, ou sont déjà rattaché à des projets. Le premier espace est situé au 34 rue Juliette de Wills, le second au Croisement rue de l'Union/Avenue Jean Jaurès, le troisième situé Placette rue aux Oulches, le quatrième situé au 29 rue Albert Thomas. Les membres du bureau du Conseil de Quartier vous invitent à rejoindre le groupe de travail sur ce thème (vous pouvez vous signaler sur les fiches distribuées ce soir ou en envoyant un mail sur viedesquartiers@mairie-champigny94.fr). Ils attirent votre attention sur le fait que la ville n'est pas propriétaire de tous ces endroits. Au vu des remontées sur la propreté, l'insalubrité, la Placette rue aux Oulches serait la première sur laquelle nous travaillerions.

4. LES CHANTIERS EN CENTRE-VILLE / POINT D'INFORMATIONS

M.FERT de la DITEP détaille ce soir :

Place Est - Finalisation des installations électriques (éclairage, coffrets pour le marché) cette semaine - Pose de main courante et de bande antidérapante sur les marches devant les commerçants - Installation du marché à partir du 18/10 - Plantation des arbres et végétaux au mois de novembre 2022.

Parking Victor Hugo (37 places) - Livraison le 14/10 - Démolition des habitations mitoyennes et agrandissement du parking.

Chantier OGIC – Eaux d'exhaure - Pompage des eaux souterraines lors de la réalisation des fondations du projet immobilier - Traitement avant rejet dans le milieu naturel, la Marne - Durée de l'installation rue du Marché : 10 mois environ - A la demande de la ville, il est prévu un habillage végétal des plots par l'entreprise en charge des travaux.

Cheminement Piéton rue de Verdun - Neutralisation du stationnement pour élargir le cheminement piéton - Pose de barrière en limite de stationnement, depuis la rue du Marché, jusqu'à la sortie de parking du n°203.

Passerelle des bords de Marne - Passage sous le pont impossible - Démolition et terrassement en cours - Début des travaux de la passerelle le 26/10 - Fin des travaux prévue fin décembre 2022.

Habitant : Piliers installés sur la Place du Marché ?

Réponse Bureau : Il s'agit d'un dispositif visant à évacuer les eaux, la nappe phréatique se trouvant dans l'enceinte des fondations du bâtiment. Les eaux de la nappe sont évacuées par ce système de tuyau aérien, et sont renvoyées directement dans la Marne.

Habitante rue du Marché : Ces énormes plots installés gênent la visibilité lorsque l'on sort de notre parking. Je l'ai signalé à M. Dubus par mail au mois de septembre.

Réponse Bureau : L'installation d'un miroir en face de votre sortie de parking est prévue. La dimension de la base des plots devrait être réduites.

Habitante : Pompage des nappes phréatiques, où va aller cette nappe ? Risque de tassement des sols, de fissures.

Réponse Service : Il existe plusieurs niveaux de nappes (superficielles, profondes...). Cela a été étudié et il est possible que cela vous soit présenté par un technicien.

Habitante : Petit à petit il y aura des fissures, des cratères ou autre, à titre d'exemple les immeubles construits Place Lénine : lorsque la Marne monte, le 2ème sous-sol de l'immeuble est impraticable. Les promoteurs n'ont pas respecté les normes. Avant de lancer des projets, il faut s'assurer de tout cela.

Réponse Bureau : Ce sont des éléments qui ont été pris en compte dans ce projet.

Habitante : Comment allez-vous faire pour entretenir la nouvelle place ? Elle est déjà toute sale !

Réponse Bureau : La place n'est pas dans son état définitif, il reste une couche à passer afin de rendre la place étanche. Cela ne peut se faire que par temps sec et avec une température de plus de 8 degrés.

5. RETOUR SUR LES TEMPS FORTS DU QUARTIER (2022)

Avril : - Chasse aux trésors de Pâques de l'Association des commerçants du centre-ville (ACCV).

Mai : - Fête des voisins et Bulles culturelles.

Juin : - Fête de la musique

Juillet : - Pose de la 1ère pierre de l'îlot Verdun (projet OGIC) - Champigny Plage.

Septembre : - Inauguration de la nouvelle place Est. - Projet intergénérationnel « Un nid pour chacun » (nichoirs installés dans le quartier, travail mené avec le collègue W. RONIS).

Octobre : - Première Nuit blanche à Champigny/Marne.

6. EVENEMENTS A VENIR

- **Mois de l'E.S.S (Économie Sociale et Solidaire) en novembre** - Lancement mardi 1er novembre à 10h sur la place du Marché
- **La Foire au troc et aux Cochons** – Les 12 et 13 Novembre 2022
- **Festivités des 60 ans du jumelage avec Musselburgh / Bernau Bei Berlin / Rosignano Marittimo.** Concert au centre culturel Olivier Messiaen le samedi 12 Novembre à 18H30
- **Téléthon du 02 au 04 Décembre** – Gymnase Auguste Delaune
- **Marché de Noël du 09 au 11 Décembre** – Place du Marché
- **Inauguration de la nouvelle passerelle sous le pont de la Marne** – Mi-décembre
- **Aménagement du parking Victor Hugo** – D'ici la fin de l'année

7. A VOUS LA PAROLE : VOS PROPOSITIONS POUR LE QUARTIER

Habitant : Les décorations de Noël sont-elles maintenues ?

Réponse Bureau : Ce sujet est actuellement en discussion. Si l'éclairage à LED est possible, non pas sur l'ensemble de la Ville mais sur une partie, le budget serait de 1500 euros.

Habitante : Economie d'énergie : la départementale 4 est toujours allumée à 7h30.

Réponse Bureau : Des établissements sont allumés la nuit, nous leur faisons remarquer. Grâce à la nouvelle application Mon Champigny, nous comptons sur vous pour nous faire remonter ce type d'informations.

8. EN CONCLUSION

M. SLIMOVICI et les membres du bureau du CQ Centre-Ville – Les Coteaux remercient les habitants pour leur présence, leurs idées et leurs propositions de ce soir.

Le PowerPoint de cette réunion est disponible sur le site « Je Participe » de la Ville, au sein de la page dédiée au Conseil de quartier. <https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>

Pour la suite, les habitants seront tenus au courant des ateliers de travail qui se mettront en place dans les prochains mois.

Lancement de l'application Mon Champigny : active depuis le 21 octobre, cette nouvelle application est disponible sur tous les téléphones mobile (Android et I-Phone) et téléchargeable sur les plates-formes Google Play Store et Apple Store, elle permet notamment :

- ➔ Le signalement (dépôt d'ordures et encombrants, épaves voitures, voirie.)
- ➔ L'information sur les évènements Ville.
- ➔ Très prochainement, un lien sera fait avec le compte famille pour les paiements des factures de cantine, centre de lois, etc.

Cette application ne se substitue pas au numéro vert qui sera toujours en fonctionnement (pour les personnes qui ne maîtrisent pas ou qui n'ont pas de téléphone portable). Joignable au 0805 700 500 et/ou par mail : numerovert@mairie-champigny94.fr